

FEDERATION NATIONALE DES ELUS SOCIALISTES ET REPUBLICAINS
Appel à la mobilisation des citoyens et des élus de la France

LA DEMOCRATIE, LES TERRITOIRES
ET LES SERVICES PUBLICS EN DANGER

Grace à la décentralisation, les collectivités territoriales ont démontré leur efficacité pour apporter des réponses de proximité aux besoins des Français.

Aujourd'hui, deux projets du gouvernement, un traitant de l'organisation territoriale, l'autre de la fiscalité locale, s'attaquent aux communes, intercommunalités, départements et régions de France. Ils menacent la démocratie locale et les services publics. Ils mettent à mal l'autonomie fiscale et financière des collectivités locales, et donc leur liberté.

Avec ces projets, c'est demain :

- moins de constructions d'écoles, de collèges et de lycées pour nos enfants ;
 - moins de transports scolaires, de trains régionaux ;
 - moins d'accueil pour la petite enfance, pour les personnes âgées ;
 - moins de soutiens aux projets associatifs, à la culture, aux sports ...
- parce que moins de moyens financiers pour les collectivités.

Qui peut croire que l'urgence est de détruire les services publics de proximité. L'urgence est ailleurs : l'Etat doit assumer ses propres responsabilités, celles de l'emploi, de la sécurité, de la santé, de la justice, de l'éducation...

Les deux projets du gouvernement remettent en cause notre conception de la France, de la démocratie, de la solidarité.

La République n'est pas qu'un héritage. La République est aussi une promesse qu'il faut faire vivre : en approfondissant notre démocratie et non en restreignant les libertés, en confortant la décentralisation et non en lui faisant un procès infondé.

Les collectivités locales, véritable force économique, démocratique et sociale pour notre pays financent les trois quarts de l'investissement public. La crise actuelle démontre leur rôle majeur.

Les élus Socialistes et Républicains, lancent cet appel afin que les citoyens Français et les élus de la République se mobilisent pour préserver ce qui a fait ses preuves, pour que toutes les collectivités de France puissent continuer à assumer leurs compétences, maintenir le lien social et redistribuer aux hommes et aux territoires les plus en difficulté, les fruits de la création de richesse collective.

La Rochelle, le 28 août 2009